LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 01 / 11 / 2026 à 08:23

Date de publication : vendredi 21 janvier 2022 à 04:42

Type : Cession de fonds de commerce

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Suivant acte sous seing privé en date à LYON du 17 janvier 2022, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BOURG EN BRESSE le 18 janvier 2022 (dossier 2022 00005373 référence 0104P01 2022 A 00067), la société C.G.A.S., société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 7.622,45 euros dont le siège social est fixé 17 B, grande rue 01470 SERRIERES DE BRIORD, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG EN BRESSE sous le numéro 350 126 660, a cédé à la société SAJE, société en nom collectif au capital de 3.500 euros ayant son siège social 6, rue de la Poste 38118 HIERES-SUR-AMBY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VIENNE sous le numéro 794 000 455, son fonds de commerce de détail alimentaire sis et exploité sous l'enseigne « VIVAL » 17 B, grande rue 01470 SERRIERES DE BRIORD, pour lequel elle est immatriculée au R.C.S. de BOURG EN BRESSEE sous le numéro 350 126 660, moyennant le prix de 125.000 euros s'appliquant :

– aux éléments incorporels pour 119.800 euros

– aux éléments corporels pour 5.200 euros

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées à effet du 17 janvier 2022.

Les oppositions seront reçues, dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à l'adresse du fonds de commerce cédé pour la validité et pour toutes correspondances au Cabinet IKRA AVOCATS domicilié 76, rue Crillon 69006 LYON, séquestre.

Pour avis

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/1fb702b8-2c0f-7d27-ed9a-2c90a070b242

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex